

# Gestineo

Solutions d'assurances

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)

## Gesti'DO, la gamme d'assurances Dommages ouvrage

CONSTRUCTION NEUVE

RÉNOVATION / EXTENSION



# Gesti'DO, une gamme complète d'assurances Dommages ouvrage



Gestineo, filiale du Groupe Verspieren, vous présente sa gamme d'assurances Dommages ouvrage, Gesti'DO, destinée à toute construction neuve, ainsi qu'à toute rénovation et extension.

## QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

L'assurance Dommages ouvrage a pour objet de financer la réparation des dommages compromettant la solidité ou l'habitabilité de l'ouvrage. Cette garantie est souscrite par le maître d'ouvrage et vous garantit le pré-financement des travaux de réparation.

Après paiement, l'assureur Dommages ouvrage se retournera alors vers les assureurs des entreprises concernées par les désordres.

## POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ?

- L'assurance Dommages ouvrage est obligatoire (loi n° 78-12 du 4 janvier 1978, dite loi Spinetta). Elle est régie par l'article L. 241-1 et suivants du Code des assurances.
- Elle est également imposée par le notaire en cas de revente dans les 10 ans qui suivent la réception de l'ouvrage.
- Elle vous libère des actions à mener à l'encontre des intervenants responsables d'éventuels désordres.

## POURQUOI CHOISIR GESTI'DO ?

- Une équipe de professionnels dédiée.
- Une maîtrise de la souscription et de la gestion des sinistres (y compris des recours) sous l'autorité de nos équipes, partenaires du Lloyd's depuis 30 ans.
- Des conditions d'accès simplifiées.
- Devis et pièces contractuelles remis dans des délais rapides.
- Tarifs attractifs.
- Des partenaires assureurs solides.

Pour un conseil personnalisé, contactez l'équipe Gesti'DO :

### **GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis

8, avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis

Tél : 01 49 64 45 00

E-mail : [contact.gestido@gestineo.com](mailto:contact.gestido@gestineo.com)

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)

# Une tarification compétitive et immédiate

## MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE

#### Exemples de tarification

COÛT DE CONSTRUCTION TTC	TARIF
Jusqu'à 150 000 €	3 700 €
De 150 001 € à 200 000 €	3 995 €
À partir de 200 001 € (maxi : 700 000 €)	Tarification spécifique

#### Jusqu'à 200 000 € de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garantie incluse

Dommages ouvrage.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750 €/chantier).

#### De 200 001 € à 700 000 € de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

### GESTI'DO, RÉNOVATION ET EXTENSION

#### Exemples de tarification

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 50 000 €	2 750 €
De 50 001 € à 100 000 €	3 750 €
De 100 001 € à 250 000 €	4 750 €
De 250 001 € à 450 000 €	5 750 €

#### Jusqu'à 200 000 € de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre .
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Les garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750 €/chantier).

#### De 200 001 € à 450 000 € de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou de surélévation.
- Pas de contrôle technique.

## GESTI' DO, APRÈS RÉCEPTION

### Exemples de tarification

COÛT DE CONSTRUCTION	TARIF
Jusqu'à 100 000 €	4 250 €*
De 100 001 € à 150 000 €	4 400 €*
De 150 001 € à 200 000 €	4 650 €*
De 200 001 € à 250 000 €	5 050 €*
De 250 001 € à 300 000 €	5 500 €*
De 300 001 € à 350 000 €	6 175 €*
De 350 001 € à 400 000 €	6 800 €*
De 400 001 € à 450 000 €	7 350 €*
De 450 001 € à 500 000 €	8 000 €*

\* Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000 € de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001 € à 500 000 € de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

## RÉNOVATION ET EXTENSION : GESTI' DO APRÈS RÉCEPTION

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 100 000 €	4 475 €*
De 100 001 € à 150 000 €	4 850 €*
De 150 001 € à 200 000 €	5 250 €*
De 200 001 € à 250 000 €	5 950 €*
De 250 001 € à 300 000 €	6 650 €*
De 300 001 € à 350 000 €	7 300 €*
De 350 001 € à 400 000 €	7 950 €*
De 400 001 € à 450 000 €	8 500 €*

\* Le tarif indiqué ne comprend pas le coût d'un audit de risque qui est obligatoire.

#### Jusqu'à 200 000 € de travaux, des conditions d'accès facilitées

- Pas de contrat de maîtrise d'œuvre.
- Pas d'étude de sol.
- Pas de contrôle technique.

#### Garanties incluses

- Dommages ouvrage.
- Dommages aux existants.
- Constructeur non réalisateur.

#### De 200 001 € à 500 000 € de travaux

- Maîtrise d'œuvre complète.
- Étude de sol uniquement pour les travaux d'extension et/ou surélévation.
- Pas de contrôle technique.

## HORS CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

### GESTI'DO, CONSTRUCTION NEUVE POUR LES OPÉRATIONS N'EXCÉDANT PAS 4 250 000 € TTC

#### Exemples de tarification

TYPE DE CONSTRUCTION	TARIF
Construction verticale de logements privés à usage locatif Coût des travaux : 1 000 000 €	8 250 € tous frais inclus
Construction verticale de logements privés en accession Coût des travaux : 1 500 000 €	15 000 € (CNR et frais inclus)
Construction d'un immeuble de bureaux Coût des travaux : 1 500 000 €	12 000 € tous frais inclus

#### Des conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000 € de travaux.
- Maîtrise d'oeuvre complète et étude de sol obligatoires à partir de 200 000 € de travaux.

#### Garanties Dommages ouvrage incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement. (Au-delà de 700 000 € de travaux)
- Dommages immatériels. (Au-delà de 700 000 € de travaux)

#### Garantie proposée

Garantie constructeur non réalisateur (750 €/chantier).

## RÉNOVATION ET EXTENSION GESTI'DO

#### Exemples de tarification

COÛT DES TRAVAUX TTC	TARIF
Jusqu'à 50 000 €	2 750 €
De 50 001 € à 100 000 €	3 750 €
De 100 001 € à 250 000 €	4 750 €
De 250 001 € à 450 000 €	5 750 €
De 450 001 € à 600 000 €	7 250 €
De 600 001 € à 1 000 000 €	8 750 €

#### Exemples de tarification de 1 000 001 € à 4 250 000 € de travaux

TYPE DE CONSTRUCTION	TARIF
Rénovation de logements privés verticaux à usage locatif Coût des travaux : 1 200 000 €	11 550 €
Rénovation d'un immeuble de bureaux Coût des travaux : 1 200 000 €	9 750 €

#### Des conditions d'accès facilitées

- Contrôleur technique obligatoire à partir de 300 000 € de travaux.
  - Maîtrise d'oeuvre complète et étude de sol\* obligatoires à partir de 200 000 € de travaux.
- \* Étude de sol uniquement pour les extensions et/ou surélévations

#### Les garanties incluses

- Garantie obligatoire.
- Garantie de bon fonctionnement.
- Dommages immatériels.

- Dommages aux existants inclus pour les travaux. ≤ 1 000 000 €, (en option au-delà).

#### Les garanties proposées

- Garantie constructeur non réalisateur (750 €/chantier).
- Dommages aux existants (au-delà de 1 000 000 € de travaux).
- Responsabilité civile du maître d'ouvrage.
- Tous risques chantier.

# Gestineo

Solutions d'assurances

Gestineo – SAS de courtage d'assurance au capital de 100 000 € – SIREN 533 643 698  
RCS Lille Métropole N° Orias : 11 062 867 – www.orias.fr – Crédit photos : Getty Images

**LLOYD'S**

Contrat souscrit auprès de Lloyd's Insurance Company S.A., Bastion Tower, Marsveldplein 5, 1050 Bruxelles, Belgique. Société Anonyme Enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 682.594.839 RPM (Bruxelles).

Compagnie d'assurance soumise au contrôle par la Banque Nationale de Belgique ( www.nbb.be) au titre l'accord UMR B1306C001061900. Le directeur de succursale pour Lloyd's Insurance Company S.A. pour leurs opérations en France et à Monaco: LLOYD'S France S.A.S. 8/10 rue Lamennais, 75008 PARIS.



Association d'assureurs à statut spécial régie en France par le Code des assurances et contrôlée à Londres par la PRA

Contrat souscrit auprès de la Parisienne  
La Parisienne Assurances 120-122, rue Réaumur | TSA 60235 | - 75083 Paris Cedex 02 - France  
Siren 562 117 085 APE 6512Z

**GESTINEO**

Établissement de Saint-Denis  
8, avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis  
01 49 64 45 00

[contact.gestido@gestineo.com](mailto:contact.gestido@gestineo.com)

[www.gestido.fr](http://www.gestido.fr)